Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 18 (1906)

Rubrik: Correspondance de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Correspondance de France



Expositions photographiques présentes et futures. — Projet d'une session automnale de l'Union internationale de photographie à Marseille: questions principales qui y seraient traitées. — Procédés de photographie des couleurs plus que jamais à l'ordre du jour. — Actinisme remarquable de la lumière des lampes Cooper Hewitt.

Les Expositions photographiques vont se multipliant au point qu'il va devenir difficile de participer au plus grand nombre d'entre elles sans y consacrer tout son temps et toutes ses ressources.

Nous sortions à peine de l'Exposition des photographies documentaires de la ville de Paris quand s'est organisée celle des arts et des industries de la photographie sous les auspices de la Chambre syndicale française de la photographie et de ses applications.

Très bien installée au grand palais des Champs-Elysées, elle a fermé ses portes tout récemment, après avoir été inaugurée par le Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-arts et reçu successivement la visite de deux ministres, celui du commerce et celui de l'instruction publique.

Cette Exposition étant simplement nationale fut naturellement assez restreinte, les départements ayant peu envoyé. Quant à la photographie parisienne elle s'y trouvait représentée par ses principaux photographes de portraits et par quelques photographes industriels. Les travaux de recherches techniques n'y figuraient en aucune façon. Quant aux industriels de la fabrication des instruments, plaques et produits ils y étaient en petit nombre parmi lesquels les maisons

Lumière — Gaumont — Turillon — Jougla — Hélios — Demaria.

Quant aux photographes il faudrait les citer tous, mais cela nous ferait sortir du cadre restreint de notre correspondance, aussi devonsnous nous borner, à regret, à ne citer que les noms de MM. Berger

- Vallois Reutlinger Otto Pirou Panajou de Bordeaux
- Pannelier, parmi ceux dont les œuvres sont les plus remarquées.

Nous aurions voulu que l'on mît plus d'empressement à exposer. Malheureusement ça coûte et ça prend du temps, aussi est-on obligé de se réserver pour d'autres occasions où l'intérêt peut être excité par l'espérance d'une plus grande publicité, par exemple dans le cas des Expositions universelles.

Nous comprendrions toutefois des expositions annuelles du genre de celle qui nous occupe, mais alors absolument limitées aux nouveaux procédés et aux nouvelles applications.

D'autres Expositions sont annoncées, une entre autres, sous le nom d'Exposition internationale de la photographie qui aura lieu également au Grand Palais de juillet à octobre 1906.

Nous ne savons ce que sera cette exposition dont le projet émane d'une source privée et à laquelle tous nos groupes syndicaux et nos principales sociétés photographiques refusent leur concours.

A notre avis, sans vouloir intervenir dans une question qui constitue une affaire d'utilité plutôt personnelle, la saison choisie est des moins favorables, de juillet à octobre il n'y a plus personne à Paris, c'est le moment des villégiatures, bains de mer, etc., on a donc lieu de craindre que les visiteurs fassent défaut.

Quant aux exposants nous ignorons si l'on en aura un nombre suffisant. Jusqu'ici d'après les journaux anglais, allemands, autrichiens, belges, suisses, etc., il semblerait qu'on se désintéresse partout de cette exposition et il est probable qu'on reculera devant les frais que nécessiteraient des envois importants. Bref, pour le moment il ne semble pas que l'on soit généralement bien disposé à y participer.

C'est tout ce que nous en savons.

A propos de l'Exposition coloniale qu'on prépare à Marseille, la

Société photographique de cette ville compte aussi organiser une exposition spéciale. Si les envois d'autres villes devaient y être admis, ce qui est probable, il l'est moins que l'on trouve des adhérents précisément à cause de la multiplicité toujours croissante d'expositions de cette sorte.

Lors de la session à Liège de l'Union internationale de la photographie, on a croyons-nous émis le vœu que la session suivante fût tenue à Marseille à l'occasion de l'Exposition coloniale.

Ce projet semblerait prendre corps, paraît-il, et il se pourrait bien qu'il se réalise.

Quoi qu'il en soit, que la réunion ait lieu à Marseille ou ailleurs, les questions principales à y traiter seraient déjà indiquées, elles concernent les Archives photographiques documentaires et la Propriété des œuvres photographiques.

La première de ces deux questions ferait l'objet d'une étude approfondie car il s'agirait de réglementer le fonctionnement des collections, leur classement, leur mode de recrutement et de conservation.

Une entente internationale s'impose pour qu'il y ait dans tout cet ensemble de faits une symétrie suffisante et que l'accord relatif aux échanges se trouve parfaitement établi.

A cet égard l'œuvre de l'Union internationale serait certainement féconde pour la création définitive de bibliothèques nationales d'Archives photographiques à côté et en plus de Bibliothèques nationales de livres et autres publications imprimées.

Dans nos principales Sociétés photographiques il a été fait récemment des communications relatives à un procédé d'impression en couleurs désigné sous le nom de *Pinatypie*.

D'après les comptes rendus, publiés à ce sujet, il semblerait qu'à la Société française de photographie et au Photo-club ces communications auraient à peine été remarquées.

Toutefois, dans la dernière réunion de la Société française, des projections obtenues par ce moyen ont été fort admirées.

La chose mérite d'être mise au point car il y a beaucoup à faire avec la Pinatypie qui, jusqu'à nouvel ordre, nous paraît être le moyen le plus à la portée des amateurs pour les tirages en couleurs.

Ayant étudié sérieusement cette méthode nous la trouvons féconde en applications de toute sorte.

Non seulement elle conduit à l'obtention de vues stéréoscopiques et de projections ravissantes mais elle peut être appliquée à la production d'images polychromes visibles par réflexion sur papier, non plus par la méthode dite d'imbibition mais par le transfert immédiat sur le papier d'épreuves développées par teinture à la surface d'une plaque de verre collodionné, tout comme dans le procédé au charbon, mais avec des facilités opératoires bien autrement grandes.

Nous ne pouvons décrire ici cette méthode qui ne peut être indiquée en détail que dans un article assez étendu, mais nous croyons devoir en faire simplement mention parce que les instructions publiées par les promoteurs de la Pinatypie ne semblent pas avoir songé à cette intéressante application.

Il y a également à étudier les assertions de M. Zander relatives à l'emploi de quatre écrans colorés au lieu de trois. Si réellement les résultats sont meilleurs il n'y aurait pas à regretter l'obligation de produire un quatrième cliché. Mais cela reste à démontrer. Nous nous livrons à des essais dans le but de savoir exactement à quoi nous en tenir à ce sujet.

Ces questions sont partout très étudiées et l'on sent que l'ère de la photographie des couleurs ne tardera pas à compléter celle de la monochromie arrivée déjà à une telle perfection.

Nous avons le devoir de signaler la belle intensité lumineuse photogénique des lampes Cooper Hewitt d'un emploi vraiment sans égal dans les ateliers photographiques. Ces lampes sont formées à l'aide d'un courant électrique traversant un tube rempli de vapeurs mercurielles. Leur éclat éclairant est assez faible, mais leurs propriétés actiniques sont considérables.

D'abord elles dépensent moins que les lampes à incandescence et que les lampes à arc. Une lampe à arc, la plus économique revient, à intensité égale, 50 % plus cher que la lampe Cooper. De plus les lampes à arc chauffent énormément tandis que la lampe Cooper chauffe peu.

Les lampes servant à obtenir les clichés dans l'atelier servent également pour le tirage des épreuves sur papier et en un laps de temps très court.

Par exemple le citrate, sur cliché de bonne intensité, est imprimé en 4 à 5 minutes.

Le ferro-prussiate, la gomme bichromatée, le charbon, dans des temps variant de une minute et demie à sept ou huit minutes.

Ces résultats méritent considération. Un atelier bien organisé doit évidemment être muni de lampes de cette sorte dont le prix n'est d'ailleurs pas très élevé car avec 205 fr. on peut en avoir une du type de 700 bougies.

Léon Vidal.

